

## RENOUVELLEMENT DE SÉJOUR ÉTUDIANT – CARTE A –



**POUR FOURNIR UN DOSSIER DE RENOUVELLEMENT COMPLET, VOUS DEVEZ PRODUIRE :** *Cochez les documents dont vous disposez !*

1°

### UNE PREUVE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ



- ☐ ***Je possède un passeport national en cours de validité*** : si vous en possédez un, **passer au 2°**.
- ☐ ***J'ai commandé un nouveau passeport national, car l'ancien était périmé. Je dispose d'un récépissé/un reçu de ma demande de nouveau passeport national*** : si vous disposez d'un tel document, **passer au 2°**.
- ☐ ***Je ne possède pas de passeport national*** : introduisez une demande de passeport national auprès de vos autorités nationales compétentes. **STOP !**

2°

### LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- ☐ ***Je suis étudiant dans l'enseignement supérieur organisé ou reconnu ou subsidié par les pouvoirs publics*** : si tel est le cas, présentez le formulaire standard d'inscription scolaire. Si vous disposez de ce document, **passer au 3°**.
- ☐ ***Je suis étudiant dans l'enseignement supérieur privé*** : si tel est le cas, présentez une preuve d'inscription (pas de formulaire standard). Si vous disposez de ce document, **passer au 3°**.
- ☐ ***Je ne possède pas de formulaire standard d'inscription ou de preuve d'inscription*** : adressez-vous à votre établissement d'enseignement ou rendez-vous sur votre portail étudiant en ligne pour obtenir ce document. **STOP !**

3°

### LE FORMULAIRE DES CRÉDITS

- ☐ ***Je suis étudiant dans l'enseignement supérieur organisé ou reconnu ou subsidié par les pouvoirs publics*** : si tel est le cas, présentez le formulaire standard du progrès des études (formulaire standard des crédits obtenus). Si vous disposez de ce document, **passer au 4°**.
- ☐ ***Je suis étudiant dans l'enseignement supérieur privé*** : si tel est le cas, présentez votre relevé de notes (pas de formulaire standard) et une attestation de présence aux examens de fin d'année ou une attestation justifiant la non-participation aux examens. Si vous disposez de ces documents, **passer au 4°**.
- ☐ ***Je ne possède pas de formulaire standard du progrès des études ou de relevé de notes ou d'attestation de présence aux examens de fin d'année ou***

d'attestation justifiant la non-participation aux examens : adressez-vous à votre établissement d'enseignement ou rendez-vous sur votre portail étudiant en ligne pour obtenir ces documents. **STOP !**

4°

#### UNE PREUVE D'UNE ASSURANCE MALADIE COUVRANT LES RISQUES EN BELGIQUE

- ☐ *Je possède une inscription auprès d'une mutuelle ou auprès d'une assurance privée* : si cette inscription vous couvre au moins pour la durée du séjour à venir en Belgique, **passer au 5°**.
- ☐ *Je possède une assurance maladie européenne (carte bleue) en cours de validité* : **passer au 5°**.

5°

#### UNE PREUVE DES MOYENS DE SUBSISTANCE SUFFISANTS €

- ☐ *Je possède une attestation de bourse ou de prêt* : vous devez disposer du montant requis, consultable [ici](#), à calculer sur 12 mois. **Si tel est le cas, votre dossier est maintenant complet, présentez-vous au service des étrangers.**
- ☐ *Je possède un engagement de prise en charge (annexe 32)* : les conditions pour la prise en charge sont disponibles [ici](#) (attention : l'annexe 32 ne peut plus être produite pour l'enseignement supérieur privé). **Si celles-ci sont remplies, votre dossier est maintenant complet, présentez-vous au service des étrangers.**
- ☐ *Je possède toute autre preuve* : il doit s'agir d'une des situations suivantes :
  - ☐ *Je possède une attestation d'un compte bloqué par une université ou une école sur un compte* : vous devez disposer du montant requis, consultable [ici](#), à calculer sur 12 mois. **Si tel est le cas, votre dossier est maintenant complet, présentez-vous au service des étrangers.**
  - ☐ *Je possède une caution bancaire auprès de « Studely » ou de « Ready Study Go International »* : vous devez disposer du montant requis, consultable [ici](#), à calculer sur 12 mois. Si tel est le cas, présentez la preuve de cette caution *via* une attestation de versement irrévocable (AVI). **Votre dossier est maintenant complet, présentez-vous au service des étrangers.**
  - ☐ *Je travaille en ma qualité d'étudiant dans les limites autorisées, c'est-à-dire 20h/semaine maximum* : vous devez disposer d'un revenu moyen mensuel net d'au moins 1062 €. Si tel est le cas, présentez le contrat de travail couvrant l'intégralité du séjour à venir et au moins vos trois dernières fiches de paie. **Votre dossier est maintenant complet, présentez-vous au service des étrangers.**

**AUTANT LE SAVOIR**

Le travail intérimaire peut être accepté à 2 conditions :

- Avoir régulièrement travaillé en qualité d'intérimaire au moins pendant l'année académique précédente et avoir obtenu des rémunérations suffisantes **ET**
- Fournir un contrat valable ou une promesse d'embauche ferme de l'agence d'intérim attestant qu'elle vous engagera régulièrement au cours de la nouvelle année académique.